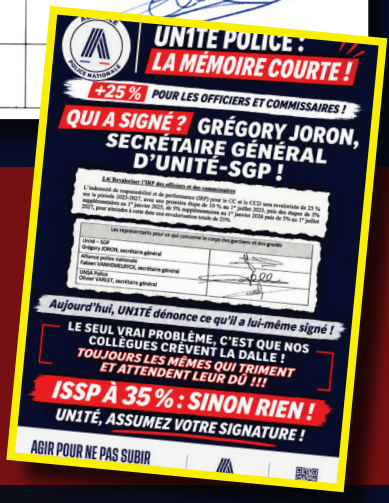
UN1TÉ

ALLIANCE, UN MENSONGE DE PLUS !

1. Le PROTOCOLE 2022 a été signé par catégorie d'agents, à la demande d'**UN1TÉ**, pour ne pas signer des dispositions que nous n'avions pas négociées.
À savoir, ce qui concerne officiers et commissaires.

2. **UN1TÉ** ne dénonce pas les mesures du protocole, mais la réforme des commissaires qui vient s'ajouter à tout ce qu'ils ont déjà obtenu en 2022.

Les représentants pour ce qui concerne le corps des commissaires	
Syndicat des commissaires de la police nationale, David LE BARS, secrétaire général	
Syndicat indépendant des commissaires de police, Olivier BOISTEAUX, président	
Les représentants pour ce qui concerne le corps des officiers de police	
Syndicat des cadres de la sécurité intérieure Christophe ROUGET, secrétaire général	
Synergie Officiers Patrice [illegible]	
Les représentants pour ce qui concerne le corps des gardiens et des gradés	
Unité – SGP Grégory JORON, secrétaire général	
Alliance police nationale Fabien VANHEMELRYCK, secrétaire général	
UNSA Police Olivier VARLET, secrétaire général	
Les représentants pour ce qui concerne les personnels administratifs, techniques et spécialisés ainsi que les personnels scientifiques	
[illegible] administratifs techniques et scientifiques de la police nationale, Georges KNECHT, secrétaire général	
Unité – SGP Grégory JORON, secrétaire général	
Alliance police nationale Fabien VANHEMELRYCK, secrétaire général	
Syndicat national des personnels de police scientifique, Mickael VINARD, secrétaire général	
UATS-UNSA Paul AFONSO, secrétaire général	



LES POLICIERS MÉRITENT MIEUX QUE VOS MENSONGES !

Suivez-nous

UN1TÉ.MI FO

17/11/2026